



**Réponse de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable à la question parlementaire n°6992 du 12 octobre 2022 de l'honorable député Monsieur André Bauler concernant la « Décharge pour matières inertes près de Colmar-Berg »**

**Madame la Ministre peut-elle confirmer cette information ? Dans l'affirmative, vers quel mois sera-t-elle plus que probablement fermée ? Combien de tonnes de déchets inertes y ont alors été stockées à cette date ?**

Mes services n'ont pas été informés de la fin d'exploitation prévisible de la décharge en question. Le volume total autorisé de cette décharge (exploitée depuis août 2013), y compris les extensions et les rehaussements, s'élève à 7'740'000 m<sup>3</sup>. Vers fin juin 2022 la capacité restante était de 1'754'000 m<sup>3</sup>. En considérant les quantités acceptées au cours des deux dernières années, une durée d'exploitation restante de deux à trois années est estimée.

**Combien de camions y ont été accueillis en moyenne tous les jours au cours des dernières cinq années ?**

Selon les rapports annuels fournis à l'Administration de l'environnement par Recyfe S.A., l'exploitant de la décharge régionale pour déchets inertes « Colmar-Berg », cette moyenne était de 300 camions par jour.

**Quelle est l'évolution récente des réserves en matière de capacité d'accueil dans les décharges actuellement en fonction ?**

L'évolution des capacités restantes dans les différentes décharges régionales pour déchets inertes depuis 2020 :

Décharge	Exploitant	2020	2021 [m <sup>3</sup> ]	2022 - Q2 [m <sup>3</sup> ]
Altwies	Carrières Feidt S.A.	4'865'405	4'468'364	4'300'000
Bridel	Cloos S.A.	3'055'556	3'050'018	3'020'267
Brouch	Carrières Feidt S.A.	8'016'818	7'820'480	7'710'000
Colmar-Berg	Recyfe S.A.	3'000'000	2'304'000	1'754'000
Folkendange	Gedeca S.à r. l.	167'652	265'552	265'552*
Differdange	Recysan S.A.	40'000**	1'292'875	1'094'875
Hosingen	Recyma S.A.	840'000	560'000	410'000
Moersdorf	Schotterwerke Moersdorf S.à r. l.	1'171'000	1'048'000	2'125'000
Nothum	Recyma S.A.	50'000	17'900	0
Schwebsange	Hein S.A.	177'778	125'556	125'556*
Folschette	Carrières Feidt S.A.	3'510'000	3'070'000	2'980'000
Mondercange	Cloos S.A.	0***	1'390'741	1'256'318

\* Situation 2021 (données les plus récentes)

\*\* Après demande de modification et réévaluation

\*\*\* Arrêt d'exploitation / réouverture en 2021



**Dans quels endroits du pays seront créées des décharges nouvelles et quelle sera leur capacité potentielle individuelle et totale ?**

Dans ce contexte, je renvoie à la récente réponse à la questions parlementaire n°6889.

Les capacités demandées pour les différents projets de décharges régionales pour déchets inertes, qui sont actuellement en procédure, se présentent comme suit :

- Extension de la décharge Hosingen : environ 2'110'000 m<sup>3</sup> (3'798'000 t)
- Décharge Nothum : environ 1'610'000 m<sup>3</sup> (2'898'000 t)
- Décharge Rosswinkel : environ 397'000 m<sup>3</sup> (714'600 t)
- Décharge Differdange : environ 5'900'000 m<sup>3</sup> (10'617'000 t)

Il est important de souligner qu'il s'agit des capacités demandées par les requérants. Il est actuellement difficile pour l'Administration de l'environnement de fournir des indications précises sur les capacités qui seront finalement autorisées.

Luxembourg, le 22 novembre 2022

(s.) Joëlle Welfring

Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable